

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMART TUNISIE

Siège Social : 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, CHARGUIA 1, 2035 Tunis

La Société SMART TUNISIE informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du vendredi 3 avril 2026, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2025 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2025, qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes :

- Les états financiers individuels font apparaître un résultat net de 21 034 237 dinars contre 15 611 316 dinars au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 35%
- Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net de 22 126 530 dinars contre 15 034 187 dinars au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 47%

Le résultat de l'exercice 2025 affiche une progression significative, principalement attribuable à l'amélioration du chiffre d'affaires ainsi qu'à la maîtrise et l'optimisation des charges opérationnelles et financières.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 29 avril 2026 à 10 heures au siège social au 9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 Zone Industrielle Charguia 1 Tunis.
- Proposer la distribution d'un dividende de 1 dinar par action à prélever sur les résultats reportés soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt.
- Convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mercredi 29 avril 2026 à 11h30 au siège social, à l'effet de délibérer sur une augmentation de capital par incorporation des réserves de 10 123 440 dinars à prélever sur le compte « Résultats

reportés ».

Cette augmentation de capital sera réalisée en deux tranches successives égales à 1 012 344 actions chacune détaillé comme suit :

- Une première tranche de 1 012 344 actions pour un montant de 5 061 720 dinars portant jouissance le 1er janvier 2026 sera réalisée au cours de l'exercice 2026 à raison d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes.
- Une deuxième tranche de 1 012 344 actions pour un montant de 5 061 720 dinars portant jouissance le 1er janvier 2027 sera réalisée au cours de l'exercice 2027 à raison d'une action nouvelle pour 11 actions anciennes.
- La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des droits d'attribution rompus.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.